

CP - Les réalisations 2021 au cimetière du Ladhof

HISTORIQUE

Le cimetière du Ladhof, créé le 23 juin 1805, était séparé en deux parties : le côté Nord était consacré à l'inhumation des catholiques et le côté Sud à celle des protestants.

Sa superficie s'étant rapidement avérée insuffisante, il s'est agrandi en 1843 et un mur d'enceinte a été érigé.

En 1900 et 1912, le cimetière s'est à nouveau étendu pour atteindre sa superficie actuelle qui est de **11 hectares**.

Capacité (au 01.10.2021)

- Nombre total d'emplacements au cimetière : **17 890**
- dont emplacements **occupés** (concessions non échues) : **17 011**
- dont emplacements à évacuer (concessions échues) : **1 458**
- dont emplacements libres : **879**

LES ACQUISITIONS/RENOUVELLEMENTS

Au 1er octobre 2021, le service Population a géré :

- **239 renouvellements et 121 acquisitions de concessions de terrain**
- **12 renouvellements et 31 acquisitions de cases funéraires**
- **11 attributions gratuites de terrains communs**

LES INHUMATIONS/EXHUMATIONS

En moyenne chaque année, le service Population suit :

- **191 inhumations** (cercueils),
 - **194 inhumations d'urnes funéraires** (en concession ou case funéraire ou caverne),
 - **69 dispersions de cendres** au Jardin du Souvenir ou au Puits du Souvenir,
 - **12 exhumations** (à la demande des familles).
- (statistiques au 01.10.2021)*

LES RÉALISATIONS 2021

- La restauration de la tombe du Général RAPP
- La pose de 2 nouveaux modules de 18 et 9 cases funéraires, dénommés ROSEAU et VIOLETTE, dans l'Espace columbariums Sud
- L'évacuation des tombes arrivées à échéance :
 - 98 emplacements - opérations de marbrerie
 - 120 emplacements - opérations de fossoyage
- La création d'un 6ème ossuaire municipal
- La remise en peinture du columbarium Nord



Le coût des travaux d'investissement 2021 : 163 407,98 €

- Pose de 2 columbariums (27 cases) dans l'Espace columbariums Sud : 27 976,80 € :
- Évacuation de tombes : 59 940 €
- Ossuaire n°6 : 75 491,18 €

GESTION « ZÉRO PHYTOSANITAIRE »

Depuis 2016, la Ville a fait le choix d'étendre sa politique « zéro phytosanitaire », c'est-à-dire l'abandon total de l'usage des pesticides pour l'entretien du cimetière.

Ainsi, les allées du cimetière sont entretenues par des méthodes alternatives au désherbage chimique, c'est à dire : débroussaillage, binage, désherbage thermique.

CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr